

## NOTE D'INFORMATION

Réf. : 016/MUP/20

Objet : Protocole et Grille tarifaire des prestations relatives à la prise en charge de la COVID-19

Chers Adhérents,

Dans le cadre des mesures urgentes prises pour faire face à la situation sanitaire exceptionnelle marquée par la propagation de la pandémie liée au COVID-19 et en respect des dispositions mises en place par l'ANAM et le ministère de la santé relatives à la publication du protocole thérapeutique et la grille tarifaire de prise en charge COVID-19 ; La MUPRAS en sa qualité de gestionnaire de la couverture médicale de base adopte et se conforme à cette disposition et met en place les grilles tarifaires, la procédure de remboursement des dossiers COVID-19 ainsi que le protocole de prise en charge liés à cette pandémie.

La grille tarifaire MUPRAS et le protocole sont consultables sur notre site : [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

Le remboursement et la prise en charge se feront selon la réglementation et les référentiels en vigueur notamment, le règlement intérieur, les conventions nationales, les nomenclatures des actes et le guide des médicaments remboursables...

Il est à rappeler que la MUPRAS a mis en place des accords tarifaires spécifiques avec des prestataires de soins, laboratoires et cliniques. La liste est consultable sur notre site : [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

MUPRAS

**Classification clinique des cas d'infection COVID-19 selon ministère de la santé publié le 02  
Novembre 2020**

Classification	Définition
Asymptomatique	aucune manifestation clinique
Benin	Symptôme évocateur du COVID-19 sans signe de pneumonie
Modéré	Pneumonie sans signe de gravité ou cas bénin avec un ou plusieurs facteurs de risque
Sévère	signe de gravité nécessitant une hospitalisation en soins intensifs sans assistance respiratoire
Critique	Nécessité d'une assistance respiratoire (invasive ou non)

**Grille tarifaire des prestations relatives à la prise en charge de la COVID-19**

	Actes	Nombre de jours	Coût Secteur Privé	Coût Secteur Public	Base MUPRAS	Taux de remboursement
<b>Cas Asymptomatique à Critique</b>						
Diagnostique	Consultation	Ambulatoire	150 à 200	50 à 75	150 à 200	80%
	Test dépistage		ND	ND	ND	ND
<b>Cas Asymptomatique ou Benin</b>						
Bilan pré-thérapeutique	Bilan biologique	1	517	423	517	80%
	ECG J0	1	100	100	100	80%
Traitement de 1er Intention	Pharmacie	7 à 10 jrs	300	220	300	80%
<b>Cas Modéré</b>						
Bilan pré-thérapeutique	Bilan biologique	1	781	639	781	80%
	ECG à J0	1	100	100	100	100%
	TDM	1	1000	840	1000	80%
Traitement de 1er Intention	Pharmacie	1	300	0	300	80%
Hospitalisation normale	Hospitalisation	10	5500	5500	5500	80%
	Bilan de suivi	2	1210	990	1210	80%
	ECG à J3 et J6	2	200	200	200	100%
<b>Cas Sévère</b>						
Bilan pré-thérapeutique	Bilan biologique	1	2750	2250	2750	80%
	Echo Cœur	1	650	450	600	80%
	ECG à J0	1	100	100	100	100%
	TDM	1	1000	840	1000	80%
Traitement de 1er Intention	Pharmacie	1	535	0	535	80%
Hospitalisation en unité de soins intensifs	Soins intensifs	8	8000	8000	8000	80%
	Chambre normale	5	2750	2750	2750	80%
	Bilan de suivi	4	6028	4680	6028	80%
	ECG à J3 et J6	2	200	200	200	100%
<b>Cas Critique</b>						
Bilan pré-thérapeutique	Bilan biologique	1	2750	2250	2750	80%
	Echo Cœur	1	650	450	600	80%
	ECG à J0	1	100	100	100	100%
	TDM	1	1000	840	1000	80%
Traitement de 1er Intention	Pharmacie	1	535	0	535	80%
Hospitalisation en réanimation	Réanimation	10	15000	18000	15000	80%
	Soins intensifs	5	5000	5000	5000	80%
	Chambre normale	3	1650	1650	1650	80%
	Bilan de suivi	6	6000	3780	6000	80%
	Echo Cœur	1	650	450	600	80%
	Radiographie thoracique	1	180	0	180	80%
	gaz du sang	1	220	180	220	80%
	ECG à J3	1	100	100	100	100%

\*ND : non défini, Tarif sera fixé dans le cadre de la commission permanente de suivi par avenant à la convention nationale